



Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Travaux Forestiers

3

niveau



Il exerce des activités de bûcheronnage dans des entreprises de travaux forestiers, d'exploitations forestières, de coopératives forestières, l'Office National des Forêts. L'ouvrier forestier réalise les différentes opérations préalables à la plantation des essences forestières. Il assure la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (*dépressage, débroussaillage, élagage, balivage ...*). Il est capable de réaliser l'abattage des arbres. Il peut participer à des actions d'entretien et de préservation des milieux naturels, des abords d'infrastructures, mais aussi à l'aménagement de structure d'accueil du public.

Conditions d'admission et procédure

- Être âgé de 18 ans
- Toute personne de moins de 26 ans, en recherche d'emploi.
- Les personnes de 26 ans et plus, inscrites à Pôle emploi.
- Dossier de candidature à demander auprès du CFPPA et dépôt de candidature (*CV et lettre de motivation*).
- Salariés d'entreprise (*contacter le centre de Kerliver*).
- Autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle.

Caractéristiques de la formation

> Objectifs

- Utiliser des connaissances scientifiques et technologiques appropriées pour expliquer les principales pratiques forestières.
- Effectuer les travaux de bûcheronnage dans le respect de l'environnement.
- Assurer l'entretien et le diagnostic des pannes des différents équipements et matériels.
- Identifier les caractéristiques techniques des chantiers.
- Organiser et effectuer la récolte des produits forestiers dans le respect de l'environnement.
- Effectuer le tri, le classement, la découpe et la préparation des produits abattus.
- **Poursuite d'études possibles** : Bac pro Forêt, BP Responsable de chantiers forestiers, CS Arboriste Elagueur, etc.

> Organisation de la formation

- Formation d'une durée de **1220 h maximum**, dont 800h en centre de formation et 420h en entreprise (*peut varier selon les acquis du stagiaire*).
- Démarrage de la formation en **septembre**, ou selon les compétences visées et/ou nécessaires.

> Modalités d'évaluation et délivrance du diplôme

- Evaluation en Situation Professionnelle Significatives (*visant l'obtention des 3 Unités Capitalisables (UC) du diplôme*).
- Le diplôme est organisé en blocs de compétences, validés par des évaluations. Ces blocs peuvent être validés de façon indépendante.





Pédagogie

> Contenu de la formation

- Prise en main des matériels et des outils : gestes techniques de base - Sécurité - EPI
- Réaliser un chantier de renouvellement de peuplements forestiers (*plantation forestières*)
- Réaliser un chantier de travaux d'amélioration de peuplements forestiers
- Réaliser un chantier de travaux de bucheronnage manuel (*bucheronnage et débardage*)
- Réaliser un chantier de maintenance des matériels (*opérations courantes d'entretien des matériels - détecter les pannes simples*)
- Réaliser un chantier de débardage par la traction animale
- Élaborer et réussir son projet professionnel

> Les plus de la formation

- **Formation** à la conduite de tracteurs et à l'utilisation du treuil forestier
- **Accompagnement** à la Certification

> Accompagnement & moyens pédagogiques

- **Au centre** : mises en situations professionnelles - visites - intervenants, accompagnement autoformation tutorée, formation à distance.
- **En entreprise** : découverte - observation - tutorat, recueil de données analyse, mise en situation professionnelle, tutorat
- Salle informatique - Centre de ressources
- Plateaux techniques
- 3 ha en agriculture biologique, 3 ha de parc paysager, domaine de 42 ha écolabellisés avec forêt éco-gérées, 1 arboretum

> Insertion et indicateurs

- Insertion en entreprise privée ou dans un service de collectivité territoriale.
- Taux de réussite aux examens : 80 %
- Taux de satisfaction : 100 %
- Taux d'insertion professionnelle : 80 %

Frais, salaire, et aides

- **Frais pédagogiques** : pris en charge selon le statut du candidat.
- **Rémunération** : Pôle Emploi : rémunération en fonction des droits ouverts;
- **Si aucun droits** : Conseil Régional de Bretagne : aide financière simulable sur www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/
- **Accompagnement spécifique des reconversions** : CPF de transition professionnelle ...

Hébergement, transport et restauration

- Liste des hébergements dans les communes voisines au CFPPA disponible sur demande.
- **Demi-pension** : déjeuner possible sur place



**Nos bâtiments sont accessibles
aux personnes en situation de handicap.**



CFA - CFPPA de Kerliver
Kerliver 29460 HANVEC
Tél : 02 98 20 00 08
cfppa.hanvec@educagri.fr
www.cmk29.educagri.fr

Coordinateur de formation :
Sylvain PALIGOT

